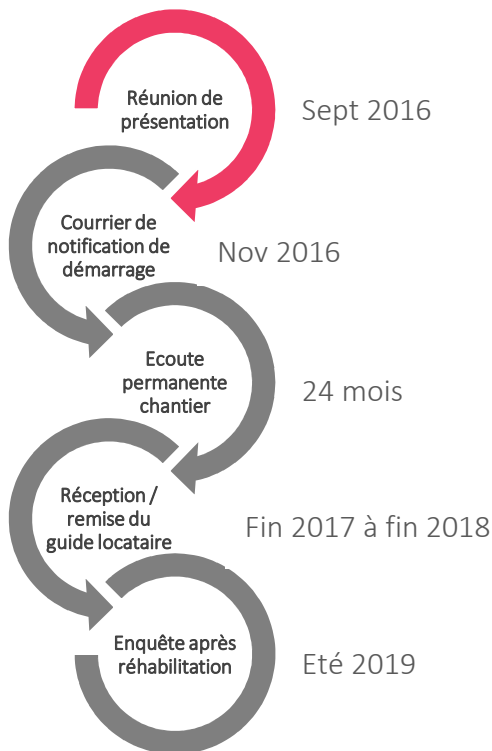




## Présentation projet définitif Réhabilitation/ démarrage chantier Immeuble Lurçat - La Rochelle - 6 septembre 2016



### La concertation locative



### Le programme travaux

Votre Office va réhabiliter votre bâtiment suivant trois axes d'interventions :

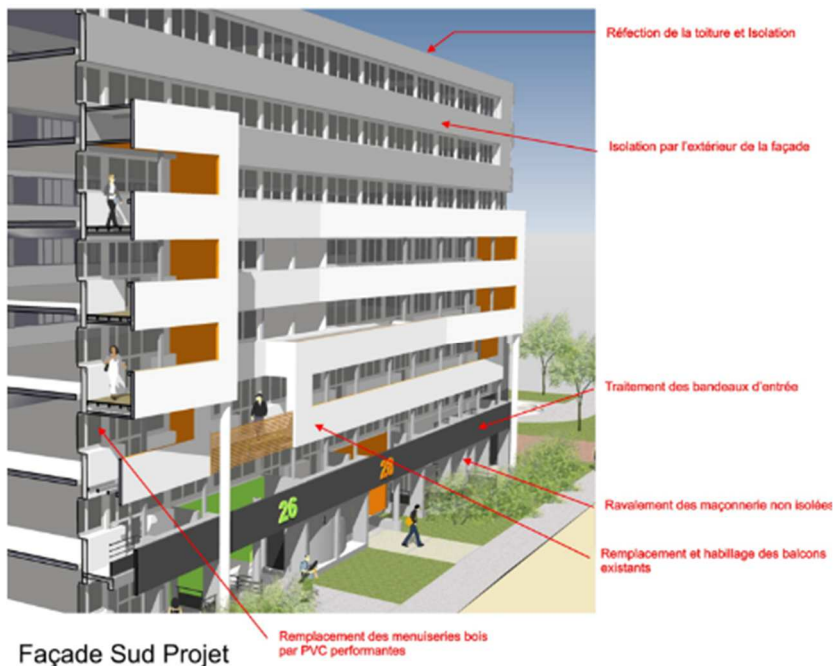
- ① Les façades et la toiture
- ② Les logements
- ③ Les parties communes



## ① Les façades et la toiture

### Rénovation de l'enveloppe du bâtiment

Travaux	Planning
Désamiantage	10 mois
Remplacement des balcons existants	A l'avancement de l'isolation
Changement des menuiseries extérieures existantes pour du PVC double vitrage à isolation renforcée – Remplacement des persiennes par des volets roulants	11 mois
Ravalement et isolation thermique par l'extérieur sur l'ensemble des façades	14 mois
Réfection de l'étanchéité et isolation de la toiture terrasse	11 mois





## ② Les logements\*

Interventions de désamiantage, d'amélioration en électricité;  
Remplacement des portes palières, des radiateurs, des baignoires sabot par des douches avec portes vitrées, des cuvettes WC ;  
Mise en place d'une ventilation mécanique pour les cuisines, salles de bain et WC ;  
Mise en place de meubles de cuisine avec évier et crédence ;  
Ouverture des celliers sur cuisine et installation d'une attente lave-linge ;  
Mise en place de meubles vasques, colonne de rangement ;  
Pose d'un revêtement de sol PVC, peinture des parois dans les pièces humides.

Les travaux démarreront dès le début du chantier pour une durée globale de 23 mois.  
L'intervention par cage est 6 à 8 semaines avec un démarrage par le 2 av. de Moscou.

*\* Interventions allégées dans logements déjà réhabilités*

### Quelques exemples de réalisation...



## ③ Les communs

Réhabilitation des installations collectives (chauffage, ECS, ventilation...)

Remplacement des ascenseurs

Rénovation des cages d'escaliers

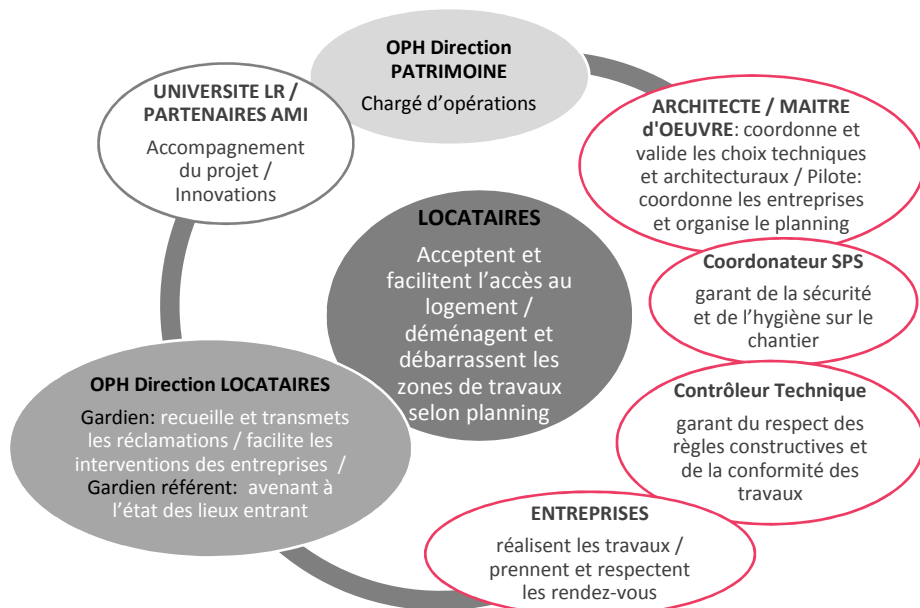
Réhabilitation des gaines et colonnes techniques

Rénovation des halls

Réorganisation et rénovation des caves



## L'organisation du chantier



## La charte chantier

Un chantier de réhabilitation nécessite la participation de tous. Pour garantir un chantier respectueux de chacun, l'Office a mis en place une charte chantier qui sera signée par l'Office, les entreprises et les locataires. Elle établit notamment les règles d'intervention dans les logements pour un déroulement optimal des travaux. Elle vous sera remise pour signature avec le courrier de notification de démarrage.



## La mission de votre Office

Au sein de la Direction Patrimoine, le Chargé d'opérations coordonne l'ensemble des intervenants, communique le planning d'intervention auprès des locataires, propose les choix de coloris aux locataires, réceptionne les travaux et traite les réclamations.

**Pour le bâtiment Lurçat, vos chargés d'opérations sont :**

Madame Sophie TRAINÉAU, et Madame Frédérique DENNIS

05 46 00 76 85